



Bonne année  
2008 !!!

# Le journal du cycliste urbain

N°97

Janvier à avril 2008 - 0,76 €

Abonnement annuel : 3 € - Cotisation annuelle : 7 €

Dernier versement



## Sommaire

- p. 2 : Edito
- p. 3 : Actu - Nouvel aménagement cyclable rue Alsace-Lorraine
- p. 4 & 5 : Actu - Dossier "Déplacement 2008" du collectif PDU
- p. 5 : Brèves - Maison du Vélo, LMSE
- p. 6 : Brèves - Atelier Vélo
- p. 6 & 7 : Un dimanche à vélo - Balade de reconnaissance
- p. 8 & 9 : Revue de presse
- p. 10 & 11 : Dossier - L'intermodalité train-vélo dans les TER de la région
- p. 12 & 13 : Dossier - Vélo et train, une cohabitation fragile...
- p. 14 : Nouvelles Véloroutes et Voies Vertes en Midi-Pyrénées
- p. 15 : Balade à vélo toulousaine n°52 : Camon - lac de Montbel (Ariège)
- p. 16 : Agenda



Ce début d'année 2008 est tout à fait exaltant avec la campagne des élections municipales qui a déjà commencé. Que ce soit sur la commune de Toulouse ou dans toutes les villes de l'agglomération, cette campagne est l'occasion de débattre sur les grands projets qui pourront, demain, changer notre quotidien. L'Association Vélo est présente dans ce débat, puisque nous avons présenté un grand projet cyclable d'Agglomération mi-décembre, dans lequel nous exposons les projets que nous souhaitons voir se réaliser. Ce dossier a été envoyé à toutes les listes candidates à Toulouse et chaque antenne a fait de même dans sa ville.

De plus, les candidats à Toulouse ont été invités à venir présenter la partie cyclable et déplacements de leur projet lors de notre Assemblée Générale qui aura lieu le 9 février 2008. L'occasion pour vous de venir les rencontrer, et de leur poser les questions qui vous intéressent !

En lien avec ces élections, nous avons décidé de ne pas organiser de manifestation pendant la période de campagne, ce qui explique que vous ayez moins de tracts qu'habituellement avec ce journal.

L'année 2008 sera également celle de la Maison du Vélo, VOTRE maison du vélo, qui ouvre petit à petit ses portes. L'Association Vélo étant membre fondateur, tous nos membres (donc vous !) sont également membres de la Maison du Vélo. Atelier de réparation vélo libre-service, sur lequel nos bénévoles se sont beaucoup investis, est fin prêt : vous pourrez ainsi y trouver tout le matériel nécessaire pour effectuer vous-même les réparations de votre vélo, conseillé par des bénévoles. L'espace de restauration, la vélocithèque et la vélo-école vont également ouvrir très prochainement.

Cette nouvelle année est aussi l'occasion de faire un bilan sur l'année écoulée, la première de mon mandat de président. Sur le centre de Toulouse, nous avons globalement de quoi être satisfaits : ouverture des contre-sens cyclables, création des couloirs de bus sur les boulevards et lancement des vélos en libre-service. Même l'aménagement de la rue d'Alsace-Lorraine a fini par évoluer dans le bon sens, puisque la mairie a fini par – discrètement – accéder à nos demandes : la rue est fermée aux voitures tous les samedis après-midi, et le plateau piéton devant le square est toujours ouvert aux vélos, avec consigne de circuler au pas : voilà qui a de quoi nous réjouir !

Mon passage au tribunal, lié à ce réaménagement, a lui aussi eu une conclusion heureuse puisqu'après un vice de procédure, l'Association a finalement été condamnée à une amende symbolique de 500 euros avec sursis.

Enfin, pour finir sur une note plus personnelle, je me suis marié cet automne - à vélo ! L'occasion pour moi-même et mon épouse de prendre tous les deux le double nom.

A bientôt à l'Assemblée Générale !

Florian Jutisz Albouze

Le réaménagement de la rue Alsace-Lorraine a été réalisé cet été. Zone 30 aux trottoirs élargis, elle doit faire « plus de place pour les piétons et les vélos » d'après la communication de la mairie de Toulouse. Qu'en est-il réellement ? Une chose est sûre : depuis sa mise en service, ce nouvel aménagement est l'objet de vifs débats entre les cyclistes toulousains avec des avis parfois très partagés.

Deux mois après l'inauguration du nouvel aménagement de la rue Alsace-Lorraine, l'Association Vélo a réalisé un sondage auprès des usagers afin de connaître leur opinion sur l'aménagement cyclable : Quels sont ses atouts et ses faiblesses notamment au niveau de la convivialité, la lisibilité, l'accessibilité et la sécurité de l'équipement ?

Les résultats et l'analyse de ce sondage montrent que cet aménagement a **un impact positif auprès des cyclistes** qui l'empruntent maintenant de manière globale plus fréquemment. Cependant, une très grande majorité juge l'aménagement perfectible sur de nombreux aspects : **signalétique et partage de l'espace étant les principaux points à améliorer.**

La comparaison des résultats obtenus durant la semaine avec ceux de la journée du samedi est également riche en enseignements. Les problématiques sont très similaires, même si elles restent plus marquées le week-end à cause de la densité accrue des différents usagers. Deux points semblent intéressants à mettre en avant :

- **Les usagers de la semaine connaissent les mêmes types de conflit avec les automobilistes** dans des proportions proches de ceux du week-end (avant l'application de la restriction d'accès automobile)
- La forte affluence des **piétons** le samedi crée un **phénomène de masse qui rend l'utilisation de la bande cyclable en contresens sur le trottoir élargi très difficile** (cf. gêne piétons-cyclistes).

Par rapport à ces différents problèmes et axes d'amélioration qui ressortent de cette analyse, les propositions de l'Association Vélo sont les suivantes :

- L'Association Vélo demande la limitation permanente de l'accès des véhicules motorisés aux seuls riverains, livraisons, taxis et transports en commun.
- L'Association Vélo demande une matérialisation claire de l'espace cycliste dans les deux sens de circulation.
- L'Association Vélo préconise la matérialisation du contre-sens cyclable sur la voirie automobile plutôt que sur l'espace piéton.

L'ensemble des résultats du sondage est disponible sur le site de l'Association :  
[http://toulousevelo.free.fr/IMG/pdf/analyse\\_sondage\\_alsace\\_lorraine.pdf](http://toulousevelo.free.fr/IMG/pdf/analyse_sondage_alsace_lorraine.pdf)

## Contribution du collectif PDU de l'Agglomération Toulousaine

En 1998, le collectif PDU réunissait les associations qui voulaient présenter un projet commun lors de la concertation réalisée sur le Plan de Déplacements Urbains (PDU) de l'agglomération toulousaine. Les associations ont proposé un projet qui s'engageait résolument dans l'esprit de la loi sur l'air votée en 1996. Cette loi française a pour objectif d'améliorer la qualité de l'air par rapport à 1996 en réduisant la circulation automobile. Ce projet, bien que diffusé à tous les élus concernés, n'a jamais fait l'objet d'un débat public. La concertation n'a porté que sur le projet déjà voté par les élus depuis 1984, bien avant la loi sur l'air, à savoir la réalisation d'une seule ligne de transport en commun et ne gênant pas la circulation automobile : la ligne B du VAL (pour « Véhicule Automatique Léger », c'est-à-dire le métro).

Le collectif PDU s'est fait connaître par sa préférence pour la réalisation d'un réseau de tramways, de pistes cyclables, de bus et de trains tram, et la priorité aux modes doux de déplacement (vélos, rollers, piétons...). Le collectif PDU assume que de tels choix ne sont possibles que par une réduction du trafic et du stationnement automobiles. Ces choix n'ont de sens que dans un urbanisme maîtrisé par l'arrêt de l'étalement urbain, adapté aux transports en commun et à l'échelle du piéton.

L'Association Vélo participe activement au collectif PDU. Tous les documents et les comptes-rendus de réunions sont disponibles sur le blog du collectif PDU : [www.collectifpdu.com](http://www.collectifpdu.com), sur la liste de diffusion <http://groups.google.com/group/CollectifPDU31> et sur les sites des associations tels <http://asso.rumba.free.fr/>.

### Projet de dossier 2008 du collectif PDU

Le collectif PDU prépare un dossier sur les déplacements en agglomération toulousaine afin de faire un bilan de l'application du PDU de Toulouse.

En 2001, les élus de l'agglomération toulousaine ont enfin voté le PDU demandé par la loi sur l'air de 1996. Ce PDU entérinait la réalisation de la ligne B du VAL. Il a été mis en révision immédiate par le préfet de par son faible impact sur la qualité de l'air et le trafic automobile. Aucun projet de révision n'a été élaboré depuis.

En juin 2008, le PDU arrive à son terme. Afin d'alimenter le débat démocratique avant les élections municipales de 2008, le collectif PDU a décidé d'élaborer un dossier « Déplacements pour 2008 ». Ce dossier, en cours d'élaboration, inclura l'analyse des déplacements pour 2008.

### Les résultats de l'enquête "Ménages Déplacements 2003" donnent un constat accablant

En 2003, l'augmentation constatée des déplacements quotidiens automobiles est de 334 000 déplacements supplémentaires en voiture par jour par rapport à 1996, passant ainsi à 2 418 000 déplacements automobiles par jour.

- La part du vélo reste toujours insignifiante à 3,1% des déplacements
- La part des transports en commun urbains reste stable, autour de 8 % ; ils ne représentent que 3% des déplacements en banlieue toulousaine

L'ouverture de la ligne B devrait améliorer ce bilan. La ligne B devrait enlever entre 50 000 et 100 000 déplacements par jour en voiture. Même ainsi, l'usage de la voiture devrait continuer à exploser. Au rythme actuel, trois millions de déplacements automobiles par jour sont prévus sur l'agglomération toulousaine en 2015.

Ainsi les critiques des associations se sont confirmées. Si les 2 lignes de métro représentent bien une prouesse technique, elles n'offrent pas un service de transport à la hauteur des besoins de l'agglomération.

Jean Charles Valadier

brèves... par JC Coustel

### Maison du Vélo (MdV)

La grande inauguration est prévue au printemps :

- L'atelier vélo, grâce aux bénévoles de l'Association Vélo, est prêt à fonctionner (voir page suivante)
- Le restaurant « Vélo Sentimental » met les bouchées doubles
- Movimento, les associations Vélo, AF3V, Vélos Couchés, MondoVélo, Bus Cyclistes sont prêtes à tenir permanence
- Les rayons de la Vélocithèque se remplissent
- La Vélo-école devrait faire une démonstration en Janvier 2008
- « Allons-y-à-vélo », inclus dans la « Semaine du vélo », sera géré par la MdV
- Une équipe d'Unicitéés (jeunes en insertion) met la main à l'aménagement général

### LMSE : le point au 10/12/2007

Avec l'aide de notre avocate, nous avons déposé une requête introductive d'instance au Tribunal Administratif et restons vigilants sur le début des travaux !

Pour mémoire :

- le Commissaire Enquêteur nous a donné raison en demandant que la LMSE emprunte le pont Giordano Bruno, ce qui interdit toute nouvelle voirie auto
- M. Pierre Cohen et le Conseil Municipal de Ramonville ont voté (en juillet 2006) une motion allant dans le même sens
- Le Conseil Général en a fait de même en octobre 2006

*Enfin, quelques statistiques fournies par TISSEO sur les déplacements dans l'agglomération :*

En 1978 : autos : 47 %, vélos : 4,4 %

En 2004 : autos : 64 %, vélos : 2,8 %

Commentaires inutiles !

brèves...

## Ouverture de l'Atelier Vélo !

L'Atelier Vélo sera à la disposition des cyclistes toulousains à partir de la deuxième quinzaine de janvier 2008 au 12 boulevard Bonrepos, face à la gare. Nous serons présents en fonction de la disponibilité des intervenants. Cela sera précisé par affichages à l'entrée, en temps voulu (en principe, le mercredi 16 janvier après-midi et le samedi matin de 9 h à 12h).

L'ouverture effective se fera en même temps que celle de la Maison du Vélo, vers le mois de mars.



Atelier Vélo  
Maison du Vélo  
12 Bd. Bonrepos  
31 000 Toulouse

La Charte de fonctionnement pour 2007/2008 de l'Atelier Vélo Associatif est disponible sur le site internet de l'Association Vélo, <http://toulouse.fubicy.org>.

B. Coquille

## Un dimanche à vélo

### Balade de reconnaissance

Mathieu a relancé l'idée de proposer des balades à vélo du dimanche et un petit groupe : Marie-Claude, Hubert, Bernard, José, Monik l'ont rejoint, enthousiastes, pour y réfléchir et monter le projet.

Donc, le dimanche 15 novembre, on est partis pour une balade d'essai. Caramba : grève des trains pour Gaillac (et pour ailleurs, aussi !). Qu'à cela ne tienne : 2 voitures sont parties de Toulouse, rendez-vous devant la gare de Gaillac.

« On a intérêt à bien se couvrir ! », m'a dit Marie-Claude qui, avec Hubert, a fait un repérage la semaine précédente. Effectivement, moins 5 degrés au départ, ça pique les joues et le nez ! Mais au fil de la journée grâce à un très beau soleil et aussi au fil des arrêts dans les caves, ça va s'arranger ! Parce qu'on a oublié de vous dire que cette balade tombait en même temps que la sortie du Gaillac primeurs et des portes ouvertes dans une cinquantaine de caves du Gaillacois (on ne les a pas toutes faites !)

10 heures, première étape : on est les premiers à la cave de « Château Clément Termes ». On déguste le Gaillac primeur, un peu froid, et un blanc délicieux, parfumé et fruité en grignotant des « tapas » charcutières.

Départ, déjà moins frisquet, visite d'un curieux château fermé et silencieux. 2ème cave prévue mais tout le monde dort encore et on repart pour la 3ème, plus rustique ; dégustation à nouveau, là le primeur est à bonne température et les amuse-gueules géniaux ! Passage au marché de Lisle-sur-Tarn sur cette délicieuse place de village. On veut acheter du pain bio mais il y a une queue d'une vingtaine de personnes et le timing de Marie-Claude est serré... Sur le pont au-dessus du Tarn, on s'arrête médusés pour observer un banc de plusieurs centaines de poissons qui tournent lentement... La balade continue, des étangs avec des hérons cendrés, des aigrettes, des mouettes, une biche qui bondit et traverse tout un champ labouré.



Midi et demi, arrivée à la 4ème cave, domaine Carcenac. Brrr, ça fait peur toutes ces voitures. On se sent un peu martiens sur nos vélos, c'est la grosse animation ! Plusieurs producteurs sont réunis sous un immense hangar, un orgue de barbarie, des stands de produits locaux... Là aussi, ça déguste ferme vins et « mise-en-bouche » qui vont remplacer la paella que nous avons commandée mais l'attente et le peuple nous rebutent.

Après deux caves de plus et les dégustations itou (mais rassurez-vous, amis de la Ligue anti-alcoolique, à chaque fois il s'agit d'un remplissage genre dé à coudre !), nous nous posons au soleil pour un casse-croûte léger compte tenu de ce que nous avons déjà ingurgité ! On picore les grappillons bien sucrés restés dans les vignes puis retour tranquille jusqu'à Gaillac, visite de l'église, des petites rues et placettes et la gare où on se quitte.



Il est 16 h 30, le ciel se couvre, on a fait environ 40 kms d'une balade facile sur petites routes et chemins carrossables.

La prochaine sortie programmée, ouverte cette fois aux adhérents de l'association vélo, se fera au printemps.

Monik



**Circulation.** C'était le premier samedi après-midi piéton rue d'Alsace-Lorraine. Une nouveauté bien acceptée.

## Les familles s'approprient la chaussée

La mesure de la mairie vient d'être annoncée: la rue d'Alsace sera réservée aux piétons et aux cyclistes chaque samedi, de 14 heures à 19 heures. Hier, l'affluence était importante dans la principale artère toulousaine, mais peu d'usagers avaient pu prendre connaissance de cette annonce. Il y avait bien peu de voitures, puisque les seules autorisées étaient les riverains, les véhicules d'urgence et de livraisons, ainsi que la navette gratuite. A la hauteur du musée des Augustins, la chaussée était barrée, les policiers municipaux expliquaient aux automobilistes, parfois incrédules, la marche à suivre. On aurait pu s'attendre à des manifestations de mécontentement qui n'ont pas eu lieu. Il y a déjà le week-end sans voiture: le plupart suivent la consigne de bonne grâce. L'association Vélo était présente de 14 heures à 16 heures pour rendre compte, à l'aide d'une sonorisation d'un sondage effectué par ses soins. Parmi les usagers, la décision du Capitole est la plupart du temps favorablement accueillie, tant sur la chaussée que chez les quelques commerçants qui ont pu nous répondre. Chez Étno, Marcel Boissy se réjouit: «La clientèle est bien plus décontractée. Il nous faudra davantage de recul pour apprécier les effets de toutes ces mesures d'ensemble.» Sur le trottoir d'en face, chez Devred, Christophe Hanot ne semble pas penser qu'un côté de la rue serait défavorable, comme il a pu être dit: «Plus de voitures le samedi après-midi, je suis pour! Même si, avant les travaux, je n'en voyais pas la nécessité. Mainte-



L'affluence était importante dans la principale artère toulousaine. Photo DDM Michel Viala

nant, nous avons bien plus de trafic et enfin les familles, qui avaient tant de mal auparavant avec l'étroitesse des trottoirs.»

### EN TOUTE TRANQUILLITÉ

Elles sont nombreuses, les familles à avoir spontanément investi la chaussée dévolue à la voiture et soudainement libérée. Les parents et leurs jeunes enfants sur leurs

vélos s'en donnent à cœur joie, sans inquiétude. Mathieu, habitant rue Ozanne, remonte la rue avec son fils Gregory, 4 ans, tous deux à vélo. Le jeune papa revient d'un séjour de deux semaines à Paris: «Le Vélib, c'est épatant!» Difficile donc à première vue de soutenir la thèse qui voudrait que ce bannissement ciblé de la circulation pénaliserait l'attractivité de

la rue. Sandrine et Guy viennent chaque samedi après-midi de Montauban, se promener, faire du shopping. Dans sa poussette, leur petit Vincent est plus tranquille ainsi! Opinion comparable pour Mireille et Renaud, de Montastruc: «On se gare à Esquirol, c'est bien, sans les voitures, on se balade sans crainte. Il y a juste cette signalisation, qu'on n'a pas encore bien assimilée...» La signalétique a fait l'objet de critiques. Manque de lisibilité ou d'information, le bât blesse: tant les usagers que les commerçants l'ont éprouvé. «J'ai déjà assisté de six accrochages entre cyclistes et voitures, l'espace est mesuré», raconte Deborah, vendeuse dans un magasin de vêtements.

### Un sondage de l'association Vélo

Les militants de l'association Vélo ont questionné les cyclistes toute cette semaine dans la rue d'Alsace. Six jours d'enquête sur le terrain dont Cyril Bouvet, porte-parole de l'association, nous donne les grands axes: «La signalisation laisse à désirer, une confusion se crée entre usagers. Nous avons pas mal de remontées de conflits entre automobilistes et cyclistes, les premiers n'identifiant pas quel est l'espace dévolu aux seconds. Les cyclistes font état d'accrochages fréquents avec les piétons.

Pierre Estournel

## Les cyclistes passent le bac à Ramonville

Les défilés de l'Association vélo se suivent et ne se ressemblent pas forcément. Samedi matin, les cyclistes ont quitté la place du Capitole pour rallier Ramonville à la force du mollet en suivant le tracé du métro.

Sur place, ils ont utilisé un radeau confectionné par des sympathisants afin de démontrer, entre deux éclats de rire, combien quelques mètres d'eau (en l'occurrence le canal du Midi) pouvaient poser problème.

Leur cible était le pont Latécoère, situé entre le Cnes et le terminus de la ligne B, où les adeptes du

vélo ne sont pas vraiment les bienvenus.

«Ce pont à trois voies est classé autoroutier, explique Jean-Claude Coustel, de l'Association vélo. En conséquence, piétons et cyclistes n'ont pas le droit d'y passer. L'Etat, via la DDE, est prêt à le déclasser. Le problème, ce sont les collectivités (conseil général et mairie de Toulouse) qui coïncent. On pourrait pourtant créer une passerelle à moindre coût, voire — encore moins cher — tracer un trottoir et une piste cyclable sur le pont».

J.-M. L. S.



Des cyclistes complètement palmés! Photo DR.

## Contournement : le premier débat

Près de 3 heures de débat et 500 participants : la première réunion publique<sup>(1)</sup> sur le grand contournement autoroutier (à péage) de Toulouse, a tenu ses promesses, hier soir au centre des congrès Pierre-Baudis. Claude Bernet président de la commission chargée d'organiser le débat pouvait se réjouir. 31 intervenants, dans la salle, ont posé leurs questions, donné leur point de vue. André Crochier directeur régional de l'équipement leur a apporté des éléments de réponse.

Les opposants se sont faits plus entendre que les partisans. Seul François Chollet (UMP), au nom du Grand Toulouse, a exposé «pourquoi l'agglomération se priverait d'un outil majeur pour s'adapter à l'essor économique et démographique du Grand Toulouse». Louis Lacaze, associatif albigeois, l'a rejoint en dé-

fençant «tout ce qui peut sauver des vies sur Toulouse». Le vice-président de la CCIT, Thierry Dumas s'est interrogé sur la capacité du projet à créer du développement mais le D'Scheffer, cardiologue tarnais, s'inquiétait des effets de la pollution atmo sur la santé.

### «COÛTEUX ET DÉVASTATEUR POUR L'ENVIRONNEMENT»

Josée Cambou (Uminat) a critiqué un projet «coûteux, dévastateur pour l'environnement et l'agriculture». Florian Jutisz (association Vélo) a regretté qu'«on offre une autoroute aux camions», Alain Ciekanski (Amis de la Terre) a déploré «une solution à l'ancienne, qui s'inscrit dans la prédominance de la voiture», dont Henri Arevalo (élu Vert de Ramonville) a fustigé les effets propices à l'étalement urbain, dont souffre déjà l'agglomération.

Christophe Légevaques, candidat PS aux municipales, a cité Barcelone où la voiture est deux fois moins prépondérante qu'à Toulouse, proposant un bouquet de solutions alternatives, tandis que Christian Gutierrez (comité de quartier Papyrus) sollicitait «un plan de secours pour les transports en commun». Même topo pour Stéphane Coppey (élu Vert de Balma) ou Jean-Jacques Mirassou, vice-président du conseil général, réclamant un plan de déplacements urbains plus ambitieux. Pierre Casteras détaillait la position nuancée de la Région, mais critique sur l'environnement et l'engorgement de Toulouse.

La réunion s'est terminée à 23 heures.

Philippe Emery

<sup>(1)</sup> 15 autres réunions sont prévues d'ici le 22 décembre.

La Dépêche du Midi - 14 septembre 2007

## Le cycliste récupère ses points

Le tribunal administratif de Lyon a annulé hier le retrait de quatre points sur le permis de conduire d'un homme, qui avait été sanctionné en 2005 pour avoir grillé un feu rouge... à vélo. Ce cycliste avait également écopé d'une

amende. Le tribunal a considéré que le retrait de points n'est valable que dans le cas d'«infractions du Code de la route commises au moyen de véhicules pour la conduite desquels un permis à points est exigé».

20 minutes - Octobre 2007

## Conseil municipal

## Mise au vert pour les vélos

TRANSPORT. Le conseil municipal a voté, hier, la délibération concernant la coloration des bandes cyclables en vert. «Cela aura l'avantage de mieux structurer l'espace dédié aux vélos à Toulouse», explique Jean-Michel Latte, délégué à la coordination des travaux dans la ville.

À la veille de l'installation de vélos en libre-service, tout est fait pour faciliter la circulation des deux-roues. Une simple «décoration électorale», selon Serge Simon, élu de l'opposition. Ce à quoi rétorque Jean-Paul Escudier, chargé des affaires juridiques de la ville : «Depuis le début de l'année, 750 fourrières ont été effectuées sur des véhicules stationnés sur des voies cyclables. Il n'y a eu que quelques dizaines de contraventions à l'encontre des cyclistes, qui sont, pour l'instant, plus sensibilisés que verbalisés.»

F.K

**Accident.** Dramatique collision avec une voiture jeudi matin, quai de Tounis, à Toulouse.

## Un enfant de 7 ans décède après un accident de vélo

C'est un accident d'enfant, un drame, comme tous les parents en ont la hantise. Vendredi en fin de journée, un petit garçon âgé de 7 ans est décédé à l'hôpital Purpan. Il n'a pas survécu à ses graves blessures survenues lors d'un accident à vélo jeudi matin, quai de Tounis, sur les berges de la Garonne, à Toulouse. Ce jour-là, vers 8 h 50, l'enfant circule sur sa bicy-

clette, casque sur la tête. Il est suivi par sa mère. Pour une raison inexpliquée, l'enfant dévie de sa trajectoire et se trouve rapidement sur la partie de la chaussée où circulent les voitures. Juste à cet instant, arrive malheureusement une voiture qui percute et renverse l'enfant sur son vélo. Le choc est violent et les blessures apparaissent d'emblée sérieuses. Les

pompiers et une équipe médicale du Samu évacuent le garçon dans un état grave vers les urgences pédiatriques de l'hôpital Purpan. Malgré les soins portés à la jeune victime, c'est une terrible nouvelle qui est annoncée vendredi soir aux parents. Une nouvelle qui a aussi semé la consternation dans tous les services qui sont intervenus pour porter secours au gar-

çonnet. Lors de l'accident, la police s'est aussi rendue sur place et une enquête a été ouverte par la brigade accidents du commissariat central comme cela est systématiquement le cas. D'après les premières investigations, l'automobiliste, âgé de 19 ans, qui a percuté l'enfant, ne semblait pas en cause.

J.-N. G.

La Dépêche du Midi - 25 novembre 2007

## L'intermodalité *train-vélo dans les TER de la région*

L'Association Vélo de Toulouse a effectué aux mois de mai et juin 2007 une enquête auprès des usagers cyclistes des TER de la région de Toulouse pour avoir une vision globale de la situation des vélos dans les TER et dans les gares. Les résultats de cette enquête, résumés dans les paragraphes suivants et disponibles dans leur intégralité dans la rubrique « Train-vélo » du site internet de l'Association, ont été présentés début octobre à M. Charles Marziani, vice-président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées, mais n'ont toujours pas mérité de réponse officielle du Conseil Régional depuis lors !

### Profil des répondants

170 réponses à l'enquête ont été collectées couvrant l'ensemble des lignes de TER passant par Toulouse. Les répondants sont à majorité des hommes (71 %) d'un âge moyen de 38 ans. La très grande majorité des répondants prend le train tous les jours (80 %) aux heures de pointe (91 %). Plus de 91 % des répondants prennent leur vélo avec eux dans le train et 80 % l'utilisent pour se déplacer avant et après leur trajet en train.

### Un important manque de places pour les vélos dans les TER

Plus de la moitié des répondants (54 %) qualifient leur train de « bondé » et 87 % estiment qu'il n'y a pas assez de places dans leur train pour recevoir les vélos. 74 % rapportent avoir des problèmes à embarquer ou débarquer du train avec leur vélo, la principale raison évoquée étant le manque de places qui rend difficile la manipulation du vélo. 45 % des répondants prenant leur vélo dans le train qualifient donc leur situation d'« inconfortable » bien que 32 % l'estiment tout de même « correcte ». Une proportion importante des cyclistes usagers des TER (environ 45 % en moyenne) réclament également de meilleurs aménagements pour rejoindre la gare à vélo et pour circuler dans la gare (rampe, goulotte...).

### Des services vélos en gare largement insatisfaisants

Concernant les services vélos en gare, un pourcentage important de répondants ne les connaissent tout simplement pas (entre 12 % et 31 % selon qu'il s'agit de leur gare de départ ou d'arrivée, respectivement). Ces services sont de toute façon considérés comme largement insatisfaisants (à 45 %) et les raisons principalement invoquées (entre 36 % et 51 %) sont les possibilités de vol, de dégradation et le manque de surveillance.

### Les services vélos qui pourraient convaincre une partie des cyclistes de laisser leur vélo en gare

A la question « Seriez-vous prêt, pour désencombrer le train, à ne plus prendre votre vélo dans le train ? »,

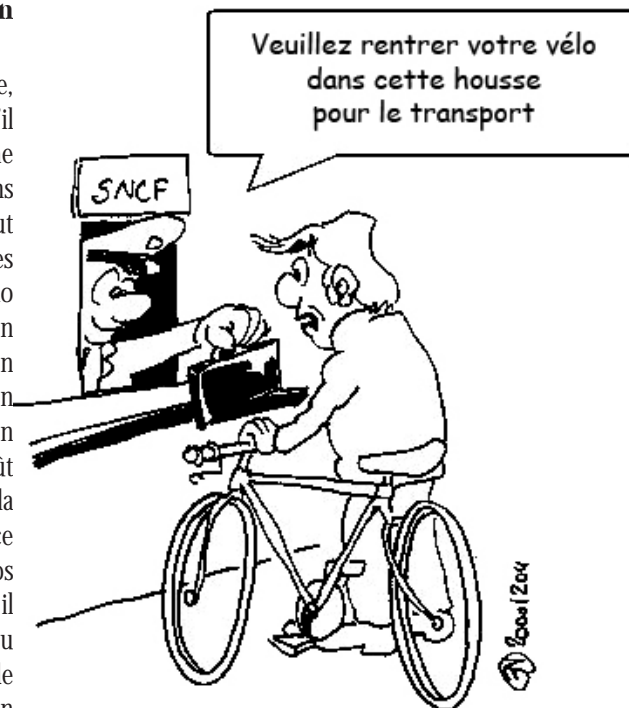
64 % des cyclistes interrogés répondent « non » alors que 22 % se disent prêts à changer leurs habitudes s'il y avait dans leur gare de départ ou d'arrivée un service approprié pour garer leur vélo ou pour en louer un. Parmi les services suggérés pour laisser un vélo en sécurité dans une gare, le garage à vélo gardienné accessible à l'heure du passage en gare est légèrement privilégié (22 %) par rapport aux autres (arceaux : 14 % ; consignes à vélo : 15 % ; garage à vélo non surveillé : 14 % ; garage à vélo surveillé par camera vidéo : 16 %). Le montant mensuel maximum que les cyclistes sont prêts à déboursier pour ces services vélos en gare vont de 0 euros (pour les arceaux) à 5 euros au maximum (pour un garage à vélo gardienné largement accessible ou une location de vélo).

### La position de l'Association Vélo Toulouse

Se basant sur cette enquête, l'Association Vélo Toulouse estime qu'il est urgent de résoudre le problème d'engorgement pour les vélos dans les TER aux heures de pointe, tout en maintenant la possibilité pour les usagers cyclistes d'apporter leur vélo avec eux dans le train. L'Association Vélo Toulouse considère qu'un enrichissement des services vélos en gare pour garer les vélos ou pour en louer, et ce gratuitement ou à coût extrêmement modéré, constitue la première solution à apporter à ce problème. Quand des services vélos en gare appropriés seront offerts, il s'avérera alors indispensable, au vu des résultats de cette enquête, de mettre en place une communication

efficace afin qu'une partie des usagers cyclistes prenant aujourd'hui leur vélo dans le train choisissent de modifier leurs habitudes. L'Association Vélo Toulouse sera alors prête à participer à cette communication et à encourager les cyclistes usagers des TER à utiliser ces services.

L'Association Vélo Toulouse revendique donc des services vélos en gare appropriés pour garer les vélos ou pour en louer et s'opposera à toute mesure visant explicitement à limiter l'utilisation des vélos dans les trains.



2007/204



## Vélo et train, une cohabitation fragile...

À l'heure du Grenelle de l'Environnement et des Agendas 21 (régional, départementaux ou locaux) une union sensible est en passe de s'éteindre... Nous avons l'honneur de vous annoncer que désormais vélo et train ne font donc plus bon ménage.

Pourtant sur <http://www.velo.sncf.com/>, nous pouvons lire : « Soucieux de l'environnement ou de votre santé, sportif ou cycliste occasionnel, les services train + vélo sont faits pour vous. » Ah oui !!!! Mais encore...

C'est vrai, en Midi-Pyrénées il nous est possible de garer notre vélo :

- gratuitement dans les parcs à vélo individuel pour « abriter notre vélo en toute sécurité »<sup>1</sup>
- avec un local consignes à vélo (à Toulouse, près de la gare Matabiau, un bicypark géré par la Société Scetaparc est également à notre disposition sous le Parcotrain)
- grâce aux accroches à vélo (à Toulouse Matabiau, une quarantaine (!!)) d'accroches vélos sont en accès libre à proximité du bicypark et sur le parvis de la gare)

Mais qu'en est-il de voyager avec ? Et si nous voulons aller travailler avec ?

### Prendre le train avec son vélo dans les TER en Midi-Pyrénées, concrètement...

- 1) Oui, c'est gratuit
- 2) Nous sommes responsables de notre vélo tout au long du parcours
- 3) Nous le chargeons et le déchargeons nous-mêmes... bien sûr ! Il ne manquerait plus que l'on sollicite une hôtesse !
- 4) Pour faciliter l'opération de chargement et afin de ne pas gêner les autres voyageurs, il nous est conseillé d'arriver au moins 20 minutes avant le départ de notre train : pas de problème !
- 5) Pour faciliter la fluidité lors de l'arrêt en gare, il nous est demandé de veiller à l'anticipation de notre descente : d'accord !
- 6) Pour notre sécurité et celle des autres, nous nous devons de maintenir notre vélo à la main dans les enceintes de la SNCF : avec plaisir !

### Mais cela se complique quand :

- 1) Nous voulons réserver les places vélos : ce n'est pas possible dans les TER ! (Cela existe pourtant à bord du train corail Téo, de la plupart des trains de nuit Lunéa ou de nombreux TGV : on bénéficie alors d'un emplacement spécialement conçu pour les vélos, la réservation devenant obligatoire et payante : 10 euros par vélo dans la limite des 4, 6 ou 8 places disponibles par train...)

- 2) Le chargement des vélos est autorisé (quelle chance !!) mais « dans la limite des places disponibles »... Pour information, le nombre moyen de crochets par « wagon à vélo » dans un TER est de 4 ou 5 !!
- 3) Il nous est conseillé pour faciliter nos voyages « pour le confort de tous » d'emprunter le train avec notre vélo en dehors des heures d'affluence (sachant que si nous avons la chance de travailler : nous commençons vers 8 h 00 et nous rentrons vers 18 h 00, heures étonnamment corrélées aux heures d'affluence !!)
- 4) Et quand... [attention : âmes sensibles s'abstenir !] le contrôleur vous signale qu'il ne vous ouvrira pas le « wagon à vélo » à la montée ou à la descente... Et que, par conséquent, le train redémarre sans que vous ayez eu le temps de descendre à votre gare... (Oui, c'est du vécu !)

Interdiction d'accès au train ? Non, pas pour l'instant... Enfin pas pour nous, Midi-Pyrénéens, puisque pour les Alsaciens la question ne se pose plus : le voyage en vélo pour les usagers de la ligne TER 200 est interdit (lien vers la pétition : <http://maintienduservicevelo.blog.com/>). Motif : il faut respecter les horaires. Faire monter et descendre de nombreux vélos prend du temps !

En Midi-Pyrénées, sous couvert d'une nouvelle directive du 1er octobre 2007, les contrôleurs ferment donc aujourd'hui les « wagons à vélo ». Nous devons prendre les portes réservées aux voyageurs à pied (bien plus étroites) et emprunter ainsi les wagons classiques pour l'acheminement dudit vélo (de la discorde ?) jusqu'à l'unique « wagon à vélo », chemin à prendre dans le sens inverse bien sûr pour la redescente... Si rapide et si simple à la fois... !!! A tenter le lundi matin ou le vendredi soir : du bonheur en perspective !!!

Le vélo dérangerait-il ? Pourtant, il reste une alternative écologique à la saturation des réseaux routiers... Non ?

Nelly Ferrou

Cycliste toulousaine pratiquant tous les jours le TER + vélo pour se rendre à son travail dans le Tarn

<sup>1</sup> Ces parcs à vélo sont installés dans les gares de Albi Madeleine, Albi Ville, Carbonne, Carmaux, Castres, Cazères/Garonne, Colomiers, Gaillac, Lannemezan, Montréjeau, Muret, Pamiers, Portet-Saint-Simon, Rodez, Saint-Sulpice-sur-Tarn et Tarbes. D'autres installations sont prévues prochainement à Foix, Saverdun, Mérenvielle, Brax-Lèguevin et Pibrac.

#### Sources :

[http://www.ter-sncf.com/midi\\_pyrenees/v2/navitia/velo.asp](http://www.ter-sncf.com/midi_pyrenees/v2/navitia/velo.asp)

[http://www.fubicy.org/ancien\\_site/train/#TGL](http://www.fubicy.org/ancien_site/train/#TGL)

<http://www.vttfreeride.com/dossiers/article-145-voyager-en-train-avec-son-velo.html>

<http://alsace.france3.fr/emissions/23641496-fr.php>

[http://www.mesopinions.com/detail-petition.php?ID\\_PETITION=74c4ed6cd244b5a5e0e3c6f03b3ccdec](http://www.mesopinions.com/detail-petition.php?ID_PETITION=74c4ed6cd244b5a5e0e3c6f03b3ccdec)

<http://maintienduservicevelo.blog.com/>

[http://forums.france3.fr/france3/Le-forum-des-regions/Alsace/ter-200-sujet\\_865\\_1.htm](http://forums.france3.fr/france3/Le-forum-des-regions/Alsace/ter-200-sujet_865_1.htm)







Association Vélo  
5 avenue Collignon  
31200 Toulouse  
<http://toulouse.fubicy.org/>  
[toulouse@fubicy.org](mailto:toulouse@fubicy.org)  
Tel / Fax : 05 34 30 94 18

Permanence :  
le mercredi de 17h30 à 19h30

Fédération du cyclisme urbain : FUBicy  
4 rue Brûlée 67000 STRASBOURG  
[www.fubicy.org](http://www.fubicy.org)  
[velocite@fubicy.org](mailto:velocite@fubicy.org)  
Tél : 03 88 75 71 90 - Fax : 03 88 22 56 07

Responsables du journal :  
Aurélie Garriga et Antoine Gaillard

Directeur de publication :  
Florian Jutisz Albouze

# A vos agendas !

Réunions (ouvertes à toutes et à tous !)

- Commission Communication & Manifestations (Com'Com) :  
Les mercredis 23 janvier, 13 février, 12 mars, 9 avril, 14 mai et 11 juin à 20h30  
Le lieu est précisé quelques jours avant sur le site internet
- Conseils d'Administration :  
Les mardis 29 janvier, 4 mars, 25 mars, 29 avril, 27 mai et 24 juin à 20h30 au local

Balades nocturnes

Les vendredis 25 janvier, 29 février, 28 mars, 25 avril, 30 mai et 27 juin, à 20h30 au départ de la place St Sernin

Manifestations & Evénements

La Semaine du Vélo 2008 aura lieu du 7 au 15 juin, avec comme temps forts :

- « Le Fil Vert » les 7 et 8 juin
- « Allons-y à vélo » toute la semaine  
(Ceux qui souhaitent faire participer leur entreprise / administration / école / ville... peuvent d'ores et déjà nous contacter sur <http://toulouseallonsyavelo.free.fr/>)
- « La Fête du Vélo » le 14 juin

Assemblée Générale le samedi 9 février, de 16h à 22h, à l'Association Vélo, 5 avenue Collignon, 31200 Toulouse. Assemblée spéciale élections où les listes candidates à la Mairie de Toulouse viendront présenter leur programme et répondre à vos questions !  
Voir la feuille jointe à ce numéro pour plus de précisions.